



Mairie	Mairie	Doucy
Chef-lieu	197, Grand-Rue	
74420 Habère-Lullin	74920 Reignier	74420 Habère-Poche

INSTITUT DE LA LANGUE SAVOYARDE

74420 – Mairie d'HABERE-LULLIN

Pierre GRASSET
461, route du Château
73230 BARBY

Habère-Lullin, le 18 avril 2015

Monsieur le Maire,

L’Institut de la langue savoyarde et la Fédération des groupes de langue savoyarde « Lou Rbiolon », vous ont adressé l’an dernier le : « *Lexique Français-Francoprovençal du nom des communes de Savoie, pour une contribution à l’Europe des Régions* », établi à l’initiative de la députée européenne, membre des Commissions parlementaires : « Culture, éducation, audiovisuel, jeunesse et sports et Affaires étrangères ».

La Savoie est riche de toutes ses communes. Elle s’honneure de tous ses maires, de tous ses élus qui donnent le meilleur d’eux-mêmes pour le service de la collectivité. Elle est riche de son passé et de son présent pleins de potentialités et de multiples ressources. Elle est riche de sa culture française, mais aussi de sa culture savoyarde dotée d’une langue originale, le « francoprovençal », appelé plus simplement en Savoie, le « savoyard » ou le « patois ».

Dès les origines, les Savoyards énonçaient le nom de chaque commune à la fois en français et en savoyard. Les noms en savoyard avaient des connotations affectives chères à chacun et intégraient pleinement dans leur pays ceux qui les prononçaient.

Ces noms participent de notre identité. Ils nous sont indispensables si nous ne voulons pas que la Savoie disparaisse à tout jamais dans l’uniformité nationale ou internationale. Tous les élus régionaux et départementaux qui soutiennent le développement de notre langue savoyarde ont bien conscience de l’urgente nécessité de la préserver pour sauvegarder notre patrimoine immatériel.

Le gouvernement français a reconnu que : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » (art 75-1 de la Constitution). Il autorise l'implantation de panneaux routiers bilingues sur le territoire de toutes les communes qui le désirent.

Plusieurs communes en Savoie ont déjà installé de tels panneaux, afin d'affirmer aux yeux de tous, la présence de notre langue. Rendre public le nom savoyard de sa commune est un geste citoyen, culturel et démocratique.

Aussi nous attendons de votre bienveillance que votre commune participe à ce grand mouvement en faveur de notre langue et accueille favorablement les demandes de signalisations routières bilingues qui lui seront adressées.

Avec nos remerciements, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Institut de la Langue Savoyarde, la Fédération des Groupes de Langue Savoyarde et l'Association des Enseignants de Savoyard,

M. Pierre Grasset
Président de l'Institut de la Langue Savoyarde



Exemple d'un panneau en français-francoprovençal